



AXA Assurcrédit

Global Kup

Global Kup est une solution **d'assurance-crédit forfaitaire**, conçue pour les TPE et PME réalisant un chiffre d'affaires jusqu'à 4 millions d'euros.

Ce contrat d'assurance-crédit couvre **le risque de non-paiement** des créances commerciales des entreprises qui accordent des délais de paiement à leurs clients.

1 Pour quelles entreprises ?

Pour les entreprises de tous secteurs commerçant en BtoB en France et à l'international, et accordant des délais de paiement à leurs clients.

2 Qu'est-ce qui est couvert ?

Le risque de non-paiement des créances commerciales, en France et à l'international.

3 Comment ça marche ?

La prime et les frais sont forfaitaires (cf. tarifs au verso).

L'assuré fait, en ligne, ses demandes de garantie sur les clients choisis.

Une fois la garantie délivrée, l'assureur surveille en permanence la solvabilité des clients.

4 Le recouvrement des créances garanties

En cas d'impayé, l'assuré déclare son sinistre en ligne.

L'assureur effectue les actions de recouvrement des créances dès réception de la déclaration de sinistre.

5 L'indemnisation

En cas de recouvrement infructueux, l'assureur procède à l'indemnisation du sinistre.

L'indemnité est payée dans un délai maximum de 60 jours.

Ce délai est réduit à 30 jours en cas d'insolvabilité constatée.



Contact

direction_commerciale@assurcredit.com
www.assurcredit.com

Un budget maîtrisé



Prime et frais forfaitaires

Frais de recouvrement inclus dans la prime

Délais d'indemnisation courts

Prime annuelle et forfait frais

Prime annuelle France		
Tranche de chiffre d'affaires assurable en k€	Prime annuelle HT en €	Maximum d'indemnité annuelle en € *
0 à 1000	3 800	76 000
1001 à 1500	4 500	90 000
1501 à 2000	5 800	116 000
2001 à 2500	6 700	134 000
2501 à 3000	7 200	144 000
3001 à 3500	8 000	160 000
3501 à 4000	9 000	180 000

Forfait frais France	
Nombre d'agrément	Frais annuels HT en €**
25	295
50	590
75	885
100	1 180
150	1 770
200	2 360
300	3 540
400	4 720
500	5 900

* Maximum d'indemnité annuelle en € : le montant indiqué correspond à 20 fois le montant des primes encaissées par l'assureur.

** Le tarif du forfait frais est révisable chaque année.

Prime annuelle France + export		
Tranche de chiffre d'affaires assurable en k€	Prime annuelle HT en €	Maximum d'indemnité annuelle en € *
0 à 1000	4 200	84 000
1001 à 1500	5 300	106 000
1501 à 2000	6 600	132 000
2001 à 2500	7 400	148 000
2501 à 3000	8 300	166 000
3001 à 3500	9 100	182 000
3501 à 4000	10 100	202 000

Forfait frais France + export	
Nombre d'agrément	Frais annuels HT en €**
25	320
50	640
75	960
100	1 280
150	1 920
200	2 560
300	3 840
400	5 120
500	6 400

* Maximum d'indemnité annuelle en € : le montant indiqué correspond à 20 fois le montant des primes encaissées par l'assureur.

** Le tarif du forfait frais est révisable chaque année.